



à

*Monsieur François BURDEYRON  
Préfet de Vaucluse  
AVIGNON*

Monsieur le Préfet,

Le 13 novembre dernier, nous nous adressions à vous interpellions par une lettre ouverte et vous alertions sur l'attitude honteuse et inacceptable du Groupe Schweitzer Mauduit.

Ce courrier faisait suite à l'annonce lors d'un Comité d'Entreprise Exceptionnel tenu le 10 novembre dans un Etablissement Hôtelier de luxe à Avignon de la volonté de SWM de déclarer une Cessation de Paiement auprès du Tribunal de Commerce.

Comme depuis le 17 avril 2009, nous n'avons pas lâché et nous avons poursuivi notre combat contre l'injustice, le mensonge et l'irréalité des motifs économiques invoqués par l'Entreprise.

Notre crédibilité, notre sens des responsabilités nous ont permis de vous rencontrer le 16 novembre puis de rencontrer à son tour Monsieur le Ministre du Travail.

Nous avons été et sommes soutenus par l'ensemble de l'échiquier Politique .

Tous nos interlocuteurs sont convenus que la CGT avait raison et ce depuis le début de cette malheureuse affaire, SWM ne respecte rien ni personne, reniant sa signature, ses engagements, Choissant ainsi sciemment de faire porter par la Collectivité - qu'elle soit nationale ou locale - le paiement des sommes dues au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi, du Plan de Revitalisation, de la Dépollution... ...Autrement dit échapper à ses responsabilités sociales, légales, conventionnelles, environnementales et économiques !

Dans notre courrier du 13 novembre nous vous exprimions notre colère en vous écrivant :

*« (...) Monsieur le Préfet, comment laisser faire un tel déni de Justice et de non respect des obligations ?  
QUID DE TOUS CES ENGAGEMENTS ?...*

*Seraient-ils balayés d'un trait de plume par la simple mise en cessation de paiement des Papeteries de Malaucène dont le bien fondé juridique n'a pas pu être prouvé par M. Fievez aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 10 novembre ?*

*Seraient-ils balayés d'un trait de plume alors que les Papeteries de Malaucène sont filiale à 100% du Groupe SWM dont la trésorerie à fin juin 2011 dépassait les 35 M de dollars ? (...) »*

Nous écrivions également que nous n'étions pas en phase - loin s'en faut - avec la position de vos services qui indiquaient début novembre : « (...) En ce qui concerne les dettes sociales, les salariés seront payés (...), un liquidateur sera nommé. S'il s'avère que l'entreprise n'a pas de fonds pour honorer ses dettes sociales, c'est l'AGS ( fonds de garantie des salaires ) qui se substitue à l'entreprise ( charge par la suite à l'AGS de se retourner vers le liquidateur ). Les salaires seront par conséquent versés jusqu'à la fin d'activité de l'entreprise (...) ».

Nous rajoutons : « (...) Cette vision de la situation qui laisserait à penser que les problèmes seront réglés nous obligent à rappeler certains faits :

- le P.S.E négocié a été validé par Monsieur FIEVEZ et les Services de l'Etat. Il prévoyait le financement de près de 19 M€ d'actions diverses pour l'indemnisation et le reclassement des 211 salariés licenciés. Il ne prévoyait en aucune façon le paiement de plusieurs centaines de milliers d'euros aux cabinets d'avocat de la Direction de SWM, cette dépense initiée par les services juridiques de SWM étant à la charge du Groupe et non imputable sur le PSE.
- A contrario, il prévoit pour **TOUS** les salariés la prise en charge financière par le Groupe des Formations, le financement des créations d'Entreprises, des A.T.D, des indemnités supra légales, ...
- Il prévoit également un montant initialement budgété de 1026 k€ pour la revitalisation.
- Plusieurs salariés appartiennent toujours à l'entreprise, à ce titre, mutuelles et salaires sont dus et ce jusqu'au 22 février 2012 pour les plus anciens,
- Les A.G.S prendront-elles en compte toutes les mesures du PSE ? rien n'est moins sûr, en tout état de cause le plafond de couverture de 70 000 euros sera nettement dépassé pour certains salariés du fait de leur ancienneté
- Des salariés se sont endettés afin de pouvoir démarrer une activité professionnelle dès que leur contrat serait rompu, aujourd'hui les dettes sont là mais pas l'argent que SWM leur doit !
- D'autres salariés ont entamé des Formations après que le Comité de Pilotage en ait donné le feu vert, comment poursuivre ces formations sans un sou de SWM ? (...) »

Toute notre argumentation, l'ensemble des pièces, témoignages et documents ont été compris, entérinés et aujourd'hui partagés par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés lors de ces dernières semaines.

Nous nous félicitons de cette unicité de vue, ce qui n'a pas toujours été le cas et ce bien malgré nous, néanmoins force est de constater que Schweitzer Mauduit vient de fouler définitivement au pied ses engagements et prouver définitivement qu'il n'en avait cure de l'Etat, de ses Représentants, du Vaucluse et de ses habitants.

Nous avons clamé le fait que rien ne serait pire que de laisser SWM faire ce qu'il veut, et exprimé haut et fort que laisser une Jurisprudence de ce type s'installer sur notre Territoire serait suicidaire pour l'activité industrielle et économique.

Nous continuerons à le faire le 14 décembre prochain, aussi nous nous opposerons une nouvelle fois à cette Entreprise hors la Loi en combattant au sein du Tribunal de Commerce cette Déclaration de cessation de Paiement.

En tout état de cause, sans préjuger de la décision de la Justice et sans passer sous silence les protocoles spécifiques mis en place par les Services de Pôle Emploi et de la DIRECCTE pour nous aider, rien ne sera réglé le 14 décembre...

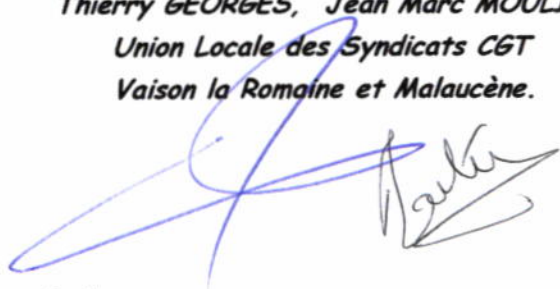
Aussi nous vous demandons à nouveau, Monsieur le Préfet, de bien vouloir nous recevoir,

et dans le même temps de rappeler la position de l'Etat dans ce dossier à savoir la mise en œuvre définitive, pleine et entière du Plan de Sauvegarde de l'Emploi ainsi que le respect intégral de l'ensemble des obligations légales et environnementales.

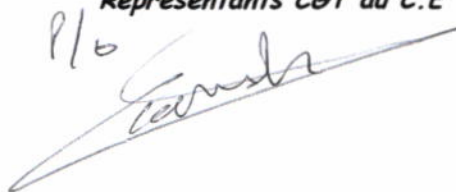
Persuadés de votre prise en considération et dans l'attente d'être reçus,  
Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre parfaite considération.

A Vaison la Romaine, le 12 décembre 2011,

*Thierry GEORGES, Jean Marc MOULIN,*  
*Union Locale des Syndicats CGT*  
*Vaison la Romaine et Malaucène.*



*Eric GOUCHON, Georges POUILLY*  
*Djamel BENAFLA, J.François CARDONA*  
*Régis DE CHARETTE*  
*Représentants CGT au C.E*

P/b  


Copie :

- *Monsieur Xavier BERTRAND*, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- *Monsieur Eric BESSON*, Ministre auprès de la Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie,  
Chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique
- *Monsieur Claude HAUT*, Sénateur, Président du Conseil Général de Vaucluse
- *Monsieur Michel VAUZELLE*, Député, Président du Conseil Régional PACA
- Médias